

MAIRIE DE SARTILLY  
BP 18  
50530 SARTILLY

---

tél : 02 33 48 81 47

fax : 02 33 48 24 71

E.mail : [mairie.sartilly@wanadoo.fr](mailto:mairie.sartilly@wanadoo.fr)

<http://www.ville-sartilly.com>

### **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 18 octobre 2010**

Etaient présents : M. Rault, Maire – MM. Fourré – Mme Clairay – M. Lucas, M. Vilquin, adjoints - Mme Gouelle- M Resbeut – Mme Lefranc – M. Belloir – Paul – Mme Perrigault – M. Coulombier – M. Louis dit Guérin

Absents excusés : Mme Hinet - M. Cahu

Secrétaire de séance : M Belloir

---

- **Modification des statuts de la communauté de communes Porte de la Baie :**

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la délibération du conseil de la communauté de communes Porte de la Baie en date du 21 juillet 2010, reçue en Sous-Préfecture le 26 juillet 2010, décidant la modification de ses statuts, dont l'article 5 au chapitre « C – compétences facultatives » est dorénavant libellé comme suit :

« TOURISME : accueil – information – promotion – coordination ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable à cette modification.

- **Convention – Porte de la Baie Tourisme** » : le conseil municipal après vote (12 voix pour – 1 abstention) autorise le Maire à signer une convention entre la commune et l'association Porte de la Baie Tourisme donnant délégation à l'association BPT pour l'accueil et les renseignements des touristes et visiteurs. Il accepte de verser une contribution de 7500 € pour l'année 2010, somme inscrite au budget primitif 2010.

- **Extension du lotissement du Fonteny** – « approbation du DCE » : le conseil municipal approuve le dossier de consultation des entreprises concernant les travaux de viabilisation de l'extension du lotissement comprenant : lot N°1 – voirie – assainissement – espaces verts ; lot n°2 : réseaux divers. Le Maire est chargé de lancer la consultation auprès des entreprises, procédure qui se déroulera selon la procédure adaptée, conformément au code des marchés publics.

- **Programme voirie 2010** : Le Maire informe le conseil municipal que 4 entreprises ont répondu à la consultation concernant les travaux suivants :

Trottoirs – Rue de la Chanière

Voie communale de la Gilberdière

Chemin rural de la Leu

Voie communale de Mirande

Voie communale de la Huardière

Voie communale de la Moricière et des Basses Relières.

L'entreprise ROL NORMANDIE, la moins disante a été retenue pour un montant de travaux de 69 916.37 € TTC .

- Travaux Eclairage public : 4 entreprises ont répondu également concernant les travaux d'éclairage public – Rue de la Chanière.

L'entreprise CEGELEC, la moins disante a été retenue pour un montant de travaux de 26 850.20 € TTC.

**Budget Caisse des Ecoles** : Le conseil municipal, décide la suppression du budget de la Caisse des Ecoles, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Les dépenses et les recettes seront imputées sur le budget de la commune à partir de cette date. Une commission scolaire sera toutefois constituée.

- **Questions Diverses** : travaux : M. Vilquin rend compte au conseil des différents travaux réalisés sur l'ensemble des bâtiments au cours des dernières semaines :
  - travaux de rénovation et construction d'un préau à l'école maternelle et à l'école primaire ;
  - Travaux de rénovation ( murs) à la salle de gymnastique ;
  - Travaux de rénovation dans un bureau de la Mairie (enduit maçonnerie des murs – ventilation – isolation et peinture des murs) ;
  - Remplacement de la chaudière à l'école maternelle –
  - Acquisition de rideaux pour la cantine scolaire ;